

Postes adaptés (PACD, PALD)
Pour le 4 décembre
circulaire IA dans les écoles
Concours interne PE
inscriptions :
du 10/09 au 20/10
Liste d'aptitude direction
Dépôt des candidatures à
l'IEN pour le 19/10

Prêt à taux zéro
en vigueur depuis le
25/09/2009
<http://www.snuipp.fr/spip.php?article6657>

CAPD promo PE
Jeudi 22 octobre
Les syndiqués pourront consulter
leur projet personnel sur le site
du SNUipp
<http://69.snuipp.fr/spip.php?article702>
Permutations informatisées
le BO paraîtra le 5 novembre
<http://69.snuipp.fr/spip.php?article699>

Commission nationale
décentralisée des retraités
SNUipp
Lundi 19 et mardi 20/10
à la Bourse du Travail

snuipp rhône

n° 8 - 16/10/2009
prix : 0,15 €

informations

Stage Nouveaux dans le métier

Jeudi 19 novembre de 9 h à 16 h 30
à la Bourse du Travail

Ouvert aux T1, T2, T3

<http://69.snuipp.fr/spip.php?article693>

Attention, dernier jour pour envoyer
votre demande à l'IEN : lundi 19 octobre !

Conseil syndical Maternelle "l'avenir de l'école maternelle"

lundi 23 novembre

à la Bourse du Travail
Inscriptions auprès de la section

La FSU propose, en ce premier trimestre,
de faire un état (bilan-perspective)
de l'éducation prioritaire dans le département
sous forme d'un stage de formation syndicale

Modalités pratiques de participation :
<http://69.snuipp.fr/spip.php?article681>

Jeudi 10 décembre

toute la journée
à la Mairie du 8ème

suivi d'une réunion publique à 18 h

édito

Tête de Neuilly

Enfin un petit jeune récompensé ! Au mérite très vraisemblablement puisque sa longue expérience (le prince Jean a 23 ans...), ses qualifications (Sarko junior est en 2ème année de droit), ses états de service républicains (les écoles privées fréquentées ont dû ancrer très fort en lui le sens du collectif et de la solidarité...), l'amènent tout naturellement à gérer le plus grand centre d'affaires européen avec un budget de plus d'un milliard d'euros.

Et pendant ce temps, dans la vraie vie, la plupart des stagiaires n'ont aucune rémunération, nos salaires piétinent et de nombreux collègues partent en retraite sans avoir atteint les échelons les plus élevés.

Ce qui pourrait passer pour une anecdote détestable apparaît, dans le contexte actuel, comme une véritable provocation et une tartuferie sans nom : soit le mérite est une valeur et en conséquence elle s'applique à tous, soit il s'agit d'un attrape électeurs... c'est pourquoi le SNUipp a raison de revendiquer des salaires décents pour tous, une revalorisation bien méritée face à l'accumulation des tâches qui nous sont demandées et des retraites dignes de ce nom pour celles et ceux qui ont trimé et cotisé une vie entière. Comme le préconisait un ancien candidat à la présidence de la république, redonnons enfin un sens à la valeur travail !

Bernard Bagaggia
Secrétaire départemental adjoint



6ème congrès de la FSU

Le 6° Congrès de la FSU va se dérouler en février 2010 à Lille. Tous les syndiqués sont invités à se prononcer sur le bilan d'activité et les orientations de la fédération pour les 3 années à venir. Pour cela, ils ont reçu un cahier "Pour" spécial 6° congrès FSU qui contient les textes soumis au vote des syndiqués entre le 5 et le 26 novembre.



Sommaire

Réunions de secteur

MIONS / ST-PIRIEST	Jeudi 22/10 - 17 h 45	Ecole R Cassin- St Pierre Chandieu
NEUVILLE	Mardi 20/10 - 18 h	Ecole Elem. du Centre
RILLIEUX	Mardi 20/10 - 12 h	Ecole les Allagniers
VILLEFRANCHE/BOIS D'OINGT	Mardi 20/10 - 18 h	Ecole élém. Bois d'Oingt
VILLEURBANNE	Lundi 19/10 - 18h	Ecole mat. A. France

Par ailleurs, le SNUipp organisera encore deux vagues de Réunions d'Informations Syndicales en décembre et au printemps. Conformément à la circulaire académique, vous pouvez déduire 6 heures de RIS, des animations pédagogiques ou de la journée de solidarité. Pensez à nous demander une attestation de présence.

Stages d'étudiants : ne pas accepter l'inacceptable

Dans le cadre de la disparition de la formation des futurs professeurs des écoles (engagée, contre l'avis de tous, par X. Darcos), l'année 2009/2010 constitue une année transitoire où se côtoient des PE1, des PE2 et des étudiants en master 1 inscrits au concours.

Dans ce cadre, le Ministère a prévu des dispositions transitoires* permettant que des étudiants de master inscrits aux concours de l'enseignement puissent effectuer des stages dans les écoles.

Si la FSU comme le SNUipp sont favorables à des stages d'observation comme de pratique accompagnée de ces futurs éventuels collègues, elle est totalement opposée à ce que ces jeunes sans aucune formation ni même sensibilisation, provenant de tous horizons, soient parachutés en responsabilité dans une classe.

L'Inspection académique, interrogée lors du groupe de travail stages du mardi 13/10, s'est refusée à donner toute information sur ses projets. Sauf que ...

... le recteur s'est adressé récemment par courrier aux différents formateurs (université, IUFM) pour recenser les étudiants volontaires (le stage en responsabilité est

rémunéré 3000€ nets pour 108h qui constituent le maximum autorisé !)

... plusieurs IEN ont fait savoir que ces stages en responsabilité allaient être mis en place et demandent aux écoles volontaires de faire remonter en urgence des projets internes de manière à libérer des classes.

Parce que nous ne pouvons accepter que ces collègues, comme les écoles et nos élèves puissent être mis en grandes difficultés**, nous appelons tous les collègues à ne pas cautionner cette duperie en refusant de libérer leur classe pour ce type de stage en responsabilité.

*cette situation ne se reproduira pas l'an prochain, puisque seuls les M2 ayant réussi le concours auront la possibilité de faire ces stages.

**n'importe quel étudiant inscrit en master et à un concours de l'enseignement (même s'il ne s'y présente pas plus tard) peut postuler sur ces stages en responsabilité. Dans plusieurs départements où ces stages ont été mis en place, il apparaît que ces collègues ne sont à aucun moment couverts, ni l'IA ni l'autonome n'étant en mesure de les protéger dans le cadre de leur contrat ...

Revalorise-moi (épisode 2) Trop payés ? Trop nombreux ?

Depuis plusieurs années, les gouvernements successifs ont considéré que la revalorisation des enseignants du 1er degré avait eu lieu grâce à la création du corps des PE. C'est oublier que les modalités d'intégration dans le corps des PE sans reconstitution de carrière ne permettent pas une augmentation immédiate du salaire. C'est oublier la situation des professeurs d'écoles recrutés par concours externes depuis 1992 qui n'ont obtenu jusqu'à présent aucune perspective de carrière. C'est oublier la situation à venir des PE recrutés au niveau master pour qui les perspectives, au-delà d'une amélioration du début de carrière, seront les mêmes que pour les actuels PE. Depuis 2000, la suppression des postes est l'argument qui est avancé pour permettre une augmentation du point d'indice et donc du salaire des fonctionnaires.

Depuis 2007, la politique gouvernementale en terme d'emploi public s'appuie sur le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite pour communiquer autour d'une revalorisation de la profession enseignante qui se limite à l'instauration de primes pour certains et d'heures supplémentaires. Pourtant, les enseignants des écoles ne sont pas si nombreux : si l'on en croit le Centre d'Analyse Stratégique, le taux d'encadrement est de 5 enseignants pour 100 élèves en France, de 8 pour 100 en Suède, supérieur à 9 pour 100 en Italie, en Grèce ou en Norvège. Au-delà de ces constats, il est d'autres réalités que nous ne pouvons occulter. Les études internationales les plus récentes sont unanimes : que ce soit en début de carrière ou après 15 ans de métier, les enseignants du primaire sont loin derrière de nombreux autres pays en terme de rémunération.

On nous cache des choses !

A la veille de l'examen du budget, la poursuite du non renouvellement systématique d'un départ en retraite sur deux et la suppression de 16 000 postes dans l'éducation nationale sont confirmées. Les rapports annuels de performance (RAP) affichent une baisse progressive des emplois en "équivalents temps plein" (ETP) : moins 1 781 depuis 2006. Dans le même temps, les effectifs d'élèves du premier degré (public) progressent en dépit de la diminution de la scolarisation des enfants à partir de 2 ans. Mais il est surtout important d'observer que chaque année, le plafond d'emplois (titulaires,

stagiaires, IEN...) présenté lors du budget, est loin d'être "consommé" alors que le ministère a créé des postes d'enseignants sur la même période.

Finalement, 2 466 moyens n'ont pas été utilisés en 2006, 1 463 en 2007, 1 232 en 2008. Concrètement, ce sont des remplacements ou des recrutements non assurés lors de départs en retraite, en disponibilité, en congé parental ou de formation. Autant d'économies "discrètes" dont le poids se fait sentir dans les classes au fil des ans. S'agit-il de sournaises consignes ou bien d'initiatives d'IA zélés ?

page 1

Edito

Stage nouveaux dans le métier

Conseil syndical Maternelle
Stage de formation syndicale

page 2

6ème congrès de la FSU
Réunions de secteurs

Stages d'étudiants : ne pas accepter l'inacceptable

Revalorise-moi

On nous cache des choses

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA
Anne BOTTEON
Claude BRUSAPORCO
Christian DOMAS
Rosario ELIA
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Emmanuel GUICHARDAZ
Rita JEDYNAK
Fabienne LOREAU
Patrick LABALME
Octavie LASNE
Delphine MORAND-DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Jacques NEYRAUD
Mireille PELOUX
Evelyne PERRIN
Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations

Bulletin hebdomadaire d'information du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON
cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association École libérée

Directeur de publication :
Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0610 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires